

## Abus de consommation dans une auto école

Par thess, le 23/03/2009 à 12:12

bonjour,

je m'étais inscrit à une auto école pour passer mon code mais j'ai déménagé entre temps et la ville actuelle ou j'abite je souhaiterais m'inscrire a nouveau dans une auto école qui me demande mon ancien dossier. J'ai donc appeler mon ancien auto école et ils me demande 75 euros pour récupérer mon dossier alors que je ne leur doit rien. Les autres auto école me disent qu'ils ne doivent pas me demander de l'argent pour récupérer mon dossier. Je ne sais pas quoi faire ni sur quel texte me baser pour qu'ils me rendent mon dossier